

Accusé de réception en préfecture
091-219100443-20170601-170648-1-DE
Date de télétransmission : 06/06/2017
Date de réception préfecture : 06/06/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 24 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le 1^{er} juin à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 26

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoint

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. DE MEULEMEESTER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT,
Mme VARFOLOMIEFF, M. VIVIEN.

Conseillers

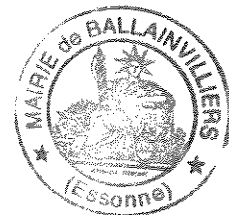
M. JADOT, Mme RENY, Mme LECOMTE, M. RACHIDI, Mme PORTELETTE, Mme POISSON,
M. DEGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, M. LIDA, Mme LEOGANE, Mme CAUFORIEZ MARQUES,
M. CHINZI, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

M. MICALLEF à Mme RENY

Mme GYSEN à M. JADOT

Secrétaire de séance : Mme LEOGANE.



Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

Accusé de réception en préfecture
091-219100443-20170601-170648-1-DE
Date de télétransmission : 06/06/2017
Date de réception préfecture : 06/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 17.06.48.1

**MAINTIEN OU NON MAINTIEN DE LA FONCTION D'ADJOINTE DE MADAME MARIE-JOSEPHE LECOMTE
APRES RETRAIT DE L'ENSEMBLE DE SES DELEGATIONS**

Ce point a été retiré en séance car le courrier d'acceptation de Madame la préfète concernant la démission au poste de Maire-Adjointe de Madame Marie-Josèphe LECOMTE a été réceptionné en mairie le 1^{er} juin 2017.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Brigitte PUECH